Introduction au Droit Médical

- Ensemble des normes juridiques qui régit et encadre les droits et les obligations des professionnels de santé - Porte sur l'étude des relations juridiques dans lesquelles est engagé le professionnel de santé - Fait partie du droit privé : étudie la responsabilité civile et pénale des professions médicales et des établissements de santé privée en cas de fautes - Fait partie du droit public : étudie la responsabilité administrative des établissements publics de santé en cas de fautes - Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Droit de la santé - Droit de la santé - Droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Porte sun l'étude des règles juridiques applicables aux activités de santé : - Réglementations de santé publique - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Code des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé co	<u>Introduction au Droit Médical</u>			
- Porte sur l'étude des relations juridiques dans lesquelles est engagé le professionnel de santé - Fait partie du droit privé : étudie la responsabilité divile et pénale des professions médicales et des établissements de santé privée en cas de fautes - Fait partie du droit public : étudie la responsabilité administrative des établissements publics de santé en cas de fautes - Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Domaine au-delà des questions des responsabilités des professionnels de santé - Droit de la santé - Droit de la santé - Droit de la santé - Porte au l'étude des règles juridiques applicables aux activités de santé : - Réglementations de santé publique - Organisation de la santé publique - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Code de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constitu		- Ensemble des normes juridiques qui régit et encadre les droits et les obligations des		
- Fait partie du droit privé : étudie la responsabilité civile et pénale des professions médicales et des établissements de santé privée en cas de fautes - Fait partie du droit public : étudie la responsabilité administrative des établissements publics de santé en cas de fautes - Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale Droit de la santé Droit de la santé - Ensemble des règles juridiques applicables aux activités de santé : - Réglementations de santé publique - Organisation de la santé publique - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, grant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la medecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique		professionnels de santé		
et des établissements de santé privée en cas de fautes - Fait partie du droit public : étudie la responsabilité administrative des établissements publics de santé en cas de fautes - Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Domaine au-delà des questions des responsabilités des professionnels de santé - Ensemble des règles juridiques applicables aux activités de santé : - Réglementations de santé publique - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Code side lois : - Code code lois : - Code code lois : - Code code lois i, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique	Droit médical	- Porte sur l'étude des relations juridiques dans lesquelles est engagé le professionnel de santé		
- Fait partie du droit public : étudie la responsabilité administrative des établissements publics de santé en cas de fautes - Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Domaine au-delà des questions des responsabilités des professionnels de santé - Ensemble des règles juridiques applicables aux activités de santé : - Réglementations de santé publique - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique		- Fait partie du droit privé : étudie la responsabilité civile et pénale des professions médicales		
de santé en cas de fautes - Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale Droit de la santé - Domaine au-delà des questions des responsabilités des professionnels de santé - Droit de la santé - Droit de la santé - Réglementations de santé publique - Réglementations de santé publique - Réglementations de santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Estymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'Intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé - Dublique		et des établissements de santé privée en cas de fautes		
- Est un sous-ensemble du droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Droit de la santé - Est inclut dans la déontologie médicale - Droit de la santé - Ensemble des règles juridiques applicables aux activités de santé : - Réglementations de santé publique - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Code sel lois : - Code civil, support du droit privé - Code de la Santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique		- Fait partie du droit public : étudie la responsabilité administrative des établissements publics		
Droit médical Droit de la santé Droit de la santé Droit de la santé Est inclut dans la déontologie médicale		de santé en cas de fautes		
Droit médical Droit de la santé - Ensemble des règles juridiques applicables aux activités de santé : - Réglementations de santé publique : - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale : - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique : - Etymologiquement = « science des devoirs » : - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession : - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique : - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine : - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 : - Code des lois : - Code des lois : - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé publique		- Est un sous-ensemble du droit de la santé		
Droit médical Droit de la santé Ensemble des règles juridiques applicables aux activités de santé : Réglementations de santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique Etymologiquement = « science des devoirs » Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine Codes des lois : Codes des lois : Code civil, support du droit privé Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique		- Est inclut dans la déontologie médicale		
Proit de la santé Réglementations de santé publique Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique Etymologiquement = « science des devoirs » Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession Déontologie médicale Déontologie médicale Déontologie médicale Déontologie médicale Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine Codes des lois : Code cévil, support du droit privé Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique		Droit de la	- Domaine au-delà des questions des responsabilités des professionnels de	
Sources du droit médical - Réglementations de santé publique - Organisation de la santé publique, du système hospitalier, de la Sécurité sociale - Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique			- Ensemble des règles juridiques applicables aux activités de santé :	
Prait intervenir une dimension sociologique, politique et économique			 Réglementations de santé publique 	
- Fait intervenir une dimension sociologique, politique et économique - Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé - publique				
- Etymologiquement = « science des devoirs » - Ensemble des règles établies par la profession de médecin régissant l'exercice de cette profession - Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique - Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique				
Déontologie médicale Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 Codes des lois: Code civil, support du droit privé Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux: Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique				
Déontologie médicale Déontologie médicale Déontologie médicale Déontologie médicale Déontologie médicale Déontologie médicale Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine Codes des lois: Codes des lois: Code civil, support du droit privé Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux: Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique		_	,	
Déontologie médicale Profession médicale s'est constituée autour d'un Ordre, l'Ordre national des médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 Codes des lois : Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé publique				
médicale médecins, garant du respect de ces règles regroupées en code de déontologie, inclut dans le code de la Santé Publique Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 Codes des lois: Code civil, support du droit privé Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux: Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique			·	
inclut dans le code de la Santé Publique Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 Codes des lois : Code des lois : Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Sources spécifiques Sources un direction de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953)			· ·	
- Ordre national des médecins veille au maintien des principes de probité, de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Constitution de l'OMS - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique				
Sources du droit médical Sources du droit médical Sources du Sources du droit médical Sources du droit médical droit médical de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique			·	
Sources du droit médical - Constitution de 1956, préambule à la Constitution du 27/10/1948 - Codes des lois : - Code civil, support du droit privé - Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : - Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) - Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique			·····	
Sources du droit médical Sources du droit médical - Codes des lois : Code civil, support du droit privé Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique				
Sources du droit médical Sources du droit médical Code civil, support du droit privé Code pénal, qui rassemble les infractions et les peines encourues en cas d'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique				
Sources du droit médical Sources du droit médical Sources du Sources du droit médical Sources du droit médical de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Constitution du l'OMS Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1948) Codes de déontologies des professions de santé Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique				
Sources du droit médical Architecture de l'infractions, notamment dans le domaine de la santé (violation du secret médical, délits d'atteinte volontaire ou involontaire de l'intégrité de la personne, omission de porter secours) Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Sources spécifiques Sources publique				
Sources du droit médical Sources internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) Codes de déontologies des professions de santé Sources spécifiques Sources spécifiques				
de la personne, omission de porter secours) - Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé Sources spécifiques Sources spécifiques			·	
- Textes internationaux : Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) Constitution de l'OMS Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé Sources spécifiques Sources spécifiques				
■ Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) ■ Constitution de l'OMS ■ Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé Sources - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé spécifiques publique				
■ Constitution de l'OMS ■ Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) - Codes de déontologies des professions de santé Sources - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé publique			 Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) 	
- Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé spécifiques publique			` '	
- Codes de déontologies des professions de santé - Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé spécifiques publique			 Convention européenne des Droits de l'Homme (1950-1953) 	
spécifiques publique				
spécifiques publique publique			- Lois et règlements en matière de santé constituant le Code de la santé	
- Jurisprudence en matière médicale et sanitaire				
<u> </u>			- Jurisprudence en matière médicale et sanitaire	